

# la Dette

## Edito


« Libéralisme et solidarité à l'européenne ! »

Au Sud, ils meurent d'avoir été contraints d'ouvrir leurs frontières aux exportations agricoles européennes par la mécanique infernale de la dette imposée par le FMI et la Banque Mondiale. Au Nord, l'Europe publie sa directive transformant en délinquants passibles de plus d'une année d'enfermement les immigrants qui viennent gratter à notre porte pour demander le droit de vivre. Sans doute « la stratégie du choc » décrite par Naomi Klein dans son dernier ouvrage ?

Nous sommes loin de l'inconscient collectif compassionnel et solidaire de la majorité des citoyens. Alors que nous connaissons les causes de cette catastrophe planétaire, l'Europe veut endormir les inquiétudes de sa population par des annonces de dons : quelques centaines de millions de dollars comme des cachets d'aspirine pour soigner les symptômes trop visibles des morts annoncées. Remettre en cause la politique ultra libérale permettant de piller les richesses des pays dits, avec hypocrisie, en développement, le dumping par les exportations agricoles subventionnées qui ruinent leurs agricultures ou la dette illégitime qui saigne depuis 30 ans leur maigres finances, vous n'y pensez pas ! Voulez-vous casser la sacro-sainte croissance par le partage ?

« Nous ne pouvons pas accepter toute la misère du monde », nos pays riches ne sont ni responsables, ni coupables ! Renforçons la ligne Maginot de la forteresse Europe, radars, hélicoptères et avisos contre pirogues surchargées d'africains démunis, barbelés et prisons pour ceux qui passent au travers des mailles électroniques de nos remparts !

Allez, gouvernants, continuez à nous faire croire qu'en consommant sans fin pétrole, matières premières et nourriture la planète va se refroidir par la magie de notre technologie. Non, la désertification avance et les affamés ne bénéficient toujours pas des miettes de notre argent, que les riches spéculateurs placent sur les denrées alimentaires : l'effet de ruissellement est un mirage déculpabilisant.

 L'équipe du CADTM France

## Europe : la directive de la honte

La «directive retour» adoptée



Les eurodéputés ont adopté mercredi 18 juin, à Strasbourg, à une confortable majorité, la Directive "Retour", concernant les étrangers en séjour irrégulier dans l'Union européenne.

Le texte a été approuvé par 367 voix contre 206 et 109 abstentions.

Ce texte prévoit que le temps de **détention administrative** des immigrants en séjour irrégulier pourra être **prolongé jusqu'à 18 mois**.

C'est une véritable criminalisation des immigrants qui se voient ainsi privés de liberté, et qui sont détenus dans des lieux inhumains et dégradants, alors même qu'ils n'ont commis aucun délit.

La directive prévoit, entre autres, la **possibilité d'incarcérer et d'expulser des mineurs non accompagnés, de déporter les immigrants vers des pays qui ne sont pas leurs pays d'origine** et de leur **interdire de revenir dans l'Union européenne pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans** à compter du jour de leur expulsion.

Dans la version finale du texte, ont été supprimées diverses garanties et dispositions destinées à permettre aux immigrants d'introduire des recours légaux contre leur expulsion, ce qui pourrait priver les immigrants souhaitant demander l'asile politique d'exercer ce droit essentiel.

## Agenda

**30-06 | Grenoble (38), France**

Soirée jeu au resto !

Pour sa dernière réunion mensuelle de l'année, le CADTM Grenoble vous invite à 18h au restaurant Les bas côtés, 59 rue Nicolas Chorie, pour jouer au jeu de société le Sudestan, qui retrace l'histoire de la dette de manière conviviale. Un repas suivra à 20h.

**2-07 => 4-07 | Nantes (44), France**

Université d'été du CRID

Un délégué du CADTM France participera à l'Université du CRID en France (Nantes) les 4, 5 et 6 juillet pour animer un atelier sur l'audit de la dette, en collaboration avec le CETIM.

Plus d'info : CRID

**5-07 => 6-07 | Namur, Belgique**

Week-end résidentiel de formation "Pas de développement sans émancipation des femmes" Inscription et programme détaillé sur le site du CADTM

**22-08 => 26-08 | Toulouse (31), France**

Université d'attac france

Plus d'info : Attac france

**26-08 | Faverges (74), France**

Projection Dem Walla Dee

Intervention Cadtm France

**6-09 => 7-09 | Albenc (38), France**

Foire de l'Albenc

Le CADTM tiendra un stand durant toute la durée du festival

Détails sur le site : [cadtm.org](http://cadtm.org)

## Contre la directive de la honte

Depuis des années maintenant, l'Union européenne (UE) met en avant la lutte contre l'immigration dite «clandestine»

Dès 2002, un livre vert était établi. Puis ce sont des mesures opérationnelles communes qui furent élaborées : charters communautaires (avril 2004), négociations d'accords de réadmission (depuis 2000), directive sur la répartition des charges financières de l'éloignement...

La directive en discussion depuis fin 2007 est un pas important en avant vers l'harmonisation de la législation en matière de rétention et d'expulsion des personnes en situation irrégulière et cela pour deux raisons essentielles : le projet de la Commission est soumis à la fois au Conseil et au Parlement européen (procédure de codécision) ce qui rendra cette directive contraignante ; mais surtout, il s'agit d'une harmonisation «vers le bas», c'est à dire vers moins de protection.

On peut à priori s'étonner de voir d'abord adopter des textes normalisant l'éloignement et la détention, alors même qu'aucune politique commune de séjour des ressortissants hors UE n'est en élaboration. Mais depuis Tampere [1], l'Europe forteresse se renforce d'année en année. 11000 morts aux portes de l'Europe ne leur suffisent pas!!

Après ces trois années de négociation, le texte bloque, malheureusement pas au nom de la défense des droits humains, mais à cause du coût estimé de l'assistance juridique prévue dans le texte, ou à cause du manque de temps prévu (4 semaines) pour convaincre d'un retour «volontaire» les personnes concernées. La France (selon el Pais), quant à elle, s'est opposée aux garanties prévues envers les mineurs d'âge scolaire. Elle veut pouvoir expulser les mineurs sans tenir compte de leur situation scolaire et sans attendre la fin de l'année. Il s'agit sans doute de la vision sarkozienne du codéveloppement.

### Des mesures inhumaines

Les principales mesures qui scandalisent les associations de défense des étrangers concernent la durée de détention, les mineurs et l'interdiction systématique du territoire.

Aujourd'hui la durée de détention varie de 32 jours (France) à une durée illimitée

(Suède, Grande Bretagne). Elle serait portée à 18 mois. Or, même les pays qui prévoient une durée illimitée dépassent rarement les 18 mois, constatant que si après ce laps de temps ils n'ont pu organiser l'éloignement (laissez-passer consulaire, voyage...), ils n'y parviendront plus. Il s'agit ni plus ni moins d'un contrôle de populations indésirables, d'un véritable «internement administratif» (pour reprendre l'expression de la Cimade [2]), y compris lors de l'examen de leurs demandes d'asile ou de titres de séjour (en particulier dans de véritables camps situés aux portes Sud de l'Europe).



Si le texte prévoit qu'on ne peut placer en rétention un mineur non accompagné, il ne l'exclut pas pour des mineurs accompagnés. Les références nombreuses dans les débats à la Convention internationale des droits de l'enfant de 1990 ne servent qu'à masquer la possibilité d'enfermer jusque 18 mois des mineurs !!

De la même façon, aucune protection particulière contre l'éloignement ou la rétention n'est prévue pour les femmes enceintes, enfants mineurs avec leurs parents, victimes de tortures ou de traite...

Une interdiction du territoire européen pouvant aller jusqu'à 5 ans est prévue lors de l'éloignement. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une double peine, qui condamne à la clandestinité permanente ceux et celles qui reviendraient malgré tout.

Les collectifs de sans papiers, les associations de défense des droits des étrangers, de juristes, etc, se mobilisent depuis des mois pour empêcher l'adoption de cette directive de la honte.

### L'avenir est à l'immigré qui sert et qui rapporte

Il est important de comprendre que ces politiques sécuritaires s'appuient sur une vision


utilitariste de l'immigration. La philosophie partagée dans l'UE d'une immigration «utile», c'est à dire conforme aux besoins conjoncturels des économies européennes, va à l'encontre du respect des textes fondamentaux de défense des droits humains, du droit d'asile et même de la nouvelle tarte à la crème du codéveloppement.

Le meilleur exemple en est la énième réforme du code d'entrée et de séjour français s'attaquant à l'immigration familiale. Il n'est pas question d'accepter les familles des immigrants, cela aurait un coût de les éduquer, les soigner... Il vaut mieux négocier la venue de travailleurs dans les secteurs où l'on ne trouve pas de main d'œuvre locale, et plus hypocrite encore, la venue d'étudiants titulaires d'au moins un master (obtenu dans son pays) qui pourront obtenir un titre de séjour s'ils trouvent un emploi ici.

Une des manières d'avoir des immigrés qui coûtent moins qu'ils ne rapportent, c'est de ne laisser entrer que ceux qui ont été formés ailleurs, gratuitement pour la France et pour l'Europe. Le pillage des pays du Sud a trouvé une nouvelle forme; le CADTM s'oppose donc à ces politiques, dans la continuité de ses combats propres.

Au lieu de réduire la circulation et l'accueil des étrangers, c'est une extension du droit d'asile qu'il faut élaborer : femmes fuyant l'excision pour leurs filles, des mariages forcés, victimes de viols ou de la traite, réfugiés environnementaux qui se multiplient partout dans le monde, victimes des politiques de pillage de la nature et de destruction de l'environnement, tous et toutes doivent voir en Europe leurs droits reconnus et défendus, y compris la liberté de circulation et d'établissement.

Nous soutenons ainsi les mouvements actuels des sans papiers, contre les centres fermés en Belgique, les grèves des travailleurs sans papiers en France, soutenues par les organisations syndicales. C'est une part de notre combat pour d'autres solidarités Nord-Sud, contre les méfaits d'un système qui nourrit la précarité, la haine de l'autre, le patriarcat.

 Claude Quémar

[1] A Tampere (Finlande), le Conseil européen s'est accordé en octobre 1999 sur les critères que devait respecter la politique d'immigration de l'UE.

[2] Cimade : Comité intermouvements auprès des évacués - Service œcuménique d'entraide.

## « C'est un échec total »

- Le sommet de la FAO, à Rome, sur la crise alimentaire mondiale s'est clôturé, jeudi 5 juin. Que faut-il retenir de ce congrès ?

Jean Ziegler : C'est un échec total, c'est extraordinairement décevant, et très inquiétant pour l'avenir des Nations unies. [...] Mais le résultat de cette conférence est totalement scandaleux : l'intérêt privé s'est imposé, au lieu de l'intérêt collectif. Les décisions prises à Rome risquent d'aggraver la faim dans le monde, au lieu de la combattre.

- La déclaration finale du sommet, difficilement adoptée jeudi soir, engage les pays membres de la FAO à réduire de moitié le nombre de personnes qui ont faim d'ici à 2015. Est-ce un objectif crédible ?

Jean Ziegler : Non, c'est de l'hypocrisie la plus totale. D'ailleurs, ce but est celui du millénaire. C'est en septembre 2000, au seuil du nouveau millénaire, que Kofi Annan, [...] (et) les pays membres des Nations unies [...] avai(en)t fixé neufs buts du millénaire pour éradiquer la misère, la faim, etc. Le premier [...] était déjà de réduire de moitié les affamés d'ici à 2015. Mais entre 2000 et 2008, la faim a massivement augmenté. Selon la FAO, il y avait l'année dernière 854 millions de personnes gravement [...] sous-alimentées et 6 millions d'enfants morts de faim.

<http://www.cadtm.org//spip.php?article3409>

## Au nom du peuple de Bolivie

de tous mes frères du monde, je fais appel à la conscience des dirigeants et citoyens pour que ne soit pas approuvé le texte de la «directive retour».

Evo MORALES AYMA,  
Président de la République de Bolivie  
11 juin 2008

Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe était un continent d'émigrants. Des dizaines de millions d'habitants partirent aux Amériques pour coloniser, échapper aux famines, aux crises financières, aux guerres ou aux totalitarismes européens et à la persécution des minorités ethniques. Aujourd'hui, je suis avec préoccupation le processus de la dite "directive retour".

Ce texte, validé le 5 juin dernier par les ministres de l'Intérieur des 27 pays de l'Union européenne, doit être approuvé le 18 juin par le Parlement européen. Je perçois qu'il durcit de manière drastique les conditions de détention et d'expulsion des migrants sans papier, quel qu'ait été leur temps de séjour dans les pays européens, leur situation de travail, leurs liens familiaux, leur volonté et le succès de leur intégration.

Les Européens sont arrivés dans les pays d'Amérique latine et d'Amérique du Nord, en masse, sans visa, ni conditions imposées par les autorités. Ils furent toujours bienvenus, et le demeurent, dans nos pays du continent américain, qui absorbèrent alors la misère économique européenne et ses crises politiques. Ils vinrent sur notre continent en exploiter les richesses et les transférer en Europe, avec un coût très élevé pour les peuples premiers de l'Amérique. Comme par exemple dans le cas de notre Cerro Rico de Potosí et de ses fabuleuses mines qui donnèrent sa masse monétaire au continent européen entre le XVIe et le XIXe siècle. Les personnes, les biens, les droits des migrants européens furent toujours respectés. Aujourd'hui, l'Union européenne est la principale destination des migrants du monde, conséquence de son image positive d'espace de prospérité et de libertés publiques. L'immense majorité des migrants viennent dans l'Union européenne pour contribuer à cette prospérité, non pour en profiter. Ils occupent les emplois de travaux publics, dans la construction, les services aux personnes et dans les hôpitaux, que ne peuvent ou ne veulent occuper les Européens. Ils contribuent au dynamisme démographique du continent européen, à maintenir la relation entre actifs et inactifs qui rend possible ses généreux systèmes de solidarité sociale et dynamisent le marché interne et la cohésion sociale. Les migrants offrent une solution aux problèmes démographiques et financiers de l'UE.

Pour nous, nos émigrants représentent l'aide au développement que les Européens ne nous donnent pas - vu que peu de pays atteignent réel-

lement l'objectif minimum de 0,7% du PIB d'aide au développement. L'Amérique latine a reçu, en 2006, 68 milliards de dollars de transferts financiers de ses émigrés, soit plus que le total des investissements étrangers dans nos pays. Au niveau mondial, ces transferts atteignent 300 milliards de dollars, qui dépassent les 104 milliards de dollars octroyés au nom de l'aide au développement. Mon propre pays, la Bolivie, a reçu plus de 10% de son PIB en transferts de fond des migrants (1,1 milliard de dollars), soit un tiers de nos exportations annuelles de gaz naturel.

Il apparaît que les flux de migration sont bénéfiques pour les Européens et, de manière marginale, aussi pour nous du Tiers-Monde, vu que nous perdons des millions de personnes de main-d'œuvre qualifiée en laquelle, d'une manière ou d'une autre, nos Etats, bien que pauvres, ont investi des ressources humaines et financières. Il est regrettable que le projet de «directive retour» complique terriblement cette réalité. Si nous concevons que chaque Etat ou groupe d'Etats puisse définir ses politiques migratoires en toute souveraineté, nous ne pouvons accepter que les droits fondamentaux des personnes soient déniés à nos compatriotes et à nos frères latino-américains.

La directive retour prévoit la possibilité d'un enfermement des migrants sans papier jusqu'à 18 mois avant leur expulsion - ou "éloignement" selon le terme de la directive. Dix-huit mois ! Sans procès, ni justice ! Tel qu'il est, le projet de directive viole clairement les articles 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 9 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Et en particulier l'article 13 qui énonce :

«1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.

2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.» Et, pire que tout, il existe la possibilité d'emprisonner des mères de familles et des mineurs, sans prendre en compte leur situation familiale ou scolaire, dans ces centres de rétention où nous savons que surviennent des dépressions, des grèves de la faim, des suicides.


Comment pouvons-nous accepter sans réagir que soient concentrés dans ces camps nos compatriotes et frères latino-américains sans papiers, dont l'immense majorité travaillent et s'intègrent depuis des années ? De quel côté est aujourd'hui le devoir d'ingérence humanitaire ? Où est la «liberté de circuler», la protection contre les emprisonnements arbitraires ? Parallèlement, l'Union européenne tente de convaincre la Communauté andine des nations (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou) de signer un «Accord d'association» qui inclut en son troisième pilier un traité de libre-échange, de même nature et contenu que ceux qu'imposent les Etats-Unis. Nous subissons une intense pression de la Commission européenne pour accepter des conditions de profonde libéralisation pour le commerce, les ser-

vices financiers, la propriété intellectuelle ou nos services publics. De plus, au nom de la «protection juridique», on nous reproche notre processus de nationalisation de l'eau, du gaz et des télécommunications réalisés le jour des travailleurs.

Je demande, dans ce cas : où est la «sécurité juridique» pour nos femmes, adolescents, enfants et travailleurs qui recherchent un horizon meilleur en Europe ? Promouvoir d'un côté la liberté de circulation des marchandises et des flux financiers, alors qu'en face nous voyons des emprisonnements sans jugement pour nos frères qui ont essayé de circuler librement... Ceci est nier les fondements de la liberté et des droits démocratiques. Dans ces conditions, si cette «directive retour» devait être approuvée, nous serions dans l'impossibilité éthique d'approfondir les négociations avec l'Union européenne et nous nous réservons le droit d'imposer aux citoyens européens les mêmes obligations de visas qui nous ont été imposées le 1er avril 2007, selon le principe diplomatique de réciprocité. Nous ne l'avons pas exercé jusqu'à maintenant, attendant justement des signaux positifs de l'UE.

Le monde, ses continents, ses océans, ses pôles, connaissent d'importantes difficultés globales : le réchauffement global, la pollution, la disparition lente mais sûre des ressources énergétiques et de la biodiversité alors qu'augmentent la faim et la misère dans tous les pays, fragilisant nos sociétés. Faire des migrants, qu'ils soient sans papiers ou non, les boucs émissaires de ces problèmes globaux, n'est en rien une solution. Cela ne correspond à aucune réalité. Les problèmes de cohésion sociale dont souffre l'Europe ne sont pas la faute des migrants, mais le résultat du modèle de développement imposé par le Nord, qui détruit la planète et démembrer les sociétés des hommes.

Au nom du peuple de Bolivie, de tous mes frères du continent et des régions du monde comme le Maghreb et les pays de l'Afrique, je fais appel à la conscience des dirigeants et députés européens, des peuples, citoyens et militants d'Europe, pour que ne soit pas approuvé le texte de la «directive retour». Telle que nous la connaissons aujourd'hui, c'est une directive de la honte. J'appelle aussi l'Union européenne à élaborer, dans les prochains mois, une politique migratoire respectueuse des droits de l'Homme, qui permette le maintien de cette dynamique profitable pour les deux continents, qui répare une fois pour toutes l'énorme dette historique, économique et écologique que les pays d'Europe ont envers une grande partie du Tiers-Monde, et qui ferme définitivement les veines toujours ouvertes de l'Amérique latine. Vous ne pouvez pas faillir aujourd'hui dans vos «politiques d'intégration» comme vous avez échoué avec votre supposée «mission civilisatrice» du temps des colonies.

 Evo Morales Ayma



## Révoltes de la faim. L'Europe en question ?

Au Sénégal, le Yassa poulet, plat traditionnel, ou la baquette, ne sont composés que de produits importés. Par ses exportations alimentaires, l'Europe participe fortement à la perte de l'autosuffisance agricole pour des centaines de millions d'humains

La FAO annonce que le prix des denrées alimentaires restera élevé pendant 10 ans. La grande pauvreté de quelques 3 milliards d'humains, qui ne peuvent plus acheter une nourriture, pourtant disponible sur la planète, provoque les révoltes urbaines actuelles, alors que la part du revenu mondial allant aux plus riches explose. Car si la rareté des aliments est en question, c'est bien l'injuste répartition des fruits du travail - que le capitalisme impose par la puissance de son bras financier - qui a fait du prix des aliments une question de vie ou de mort.

Notre révolution verte, importée des États-Unis après la 2ème guerre mondiale, avec tracteurs et engrais, puis la Politique agricole commune (PAC), avaient pour but de créer une sécurité alimentaire. Bâti sur le protectionnisme, le productivisme et l'aide publique, ces transformations ont rapidement généré des surproductions. Les subventions à l'exportation des excédents ont été un des moyens pour les réduire. Elles ont entraîné un effet de «dumping» (vente en dessous du prix coûtant) pourtant interdit par le libéralisme. Cet afflux, à prix cassés, a mis en faillite les agricultures paysannes du Sud.

Pour l'éleveur de poulets camerounais ou sénégalais, concurrencé par l'arrivée de bas morceaux congelés et subventionnés par les contribuables européens, ce fut une catastrophe. Le cultivateur de mil ne reçoit aucune aide. Leurs coûts de production étant plus élevés que le prix des denrées importées, ils ont été rapidement obligés d'arrêter élevage et culture. Ainsi, pendant que les bidonvilles autour des capitales du Sud grossissent, beaucoup de savoirs agricoles se perdent. Il faudra une volonté politique, des financements et une formation sérieuse en agrobiologie - sans importations d'engrais ou de pesticides, ni d'organismes génétiquement modifiés (OGM), beaucoup trop chers, car tous sont indexés sur le pétrole - pour que ces pays retrouvent une véritable souveraineté alimentaire.

**Mais pourquoi ont-ils accepté cette concurrence faussée et déloyale ?**

Il faut comprendre l'effet dévastateur des conditionnalités des Plans d'ajustement structurel (PAS). Ces mesures libérales ont été imposées aux Pays en développement (PED) chaque fois qu'ils ont voulu

emprunter, depuis le début des années 1980. La mesure la plus terrible a été la suppression des barrières douanières, mettant en concurrence le petit producteur du Sud face aux multinationales du Nord. Les Accords de libre échange (ALE) et les Accords de partenariat économique (APE) qui, sous la pression de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), remplacent les accords ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) plus favorables aux PED, vont accentuer les problèmes de sous-alimentation des populations du Sud.

En effet, les accords ACP permettaient à ces pays d'exporter sans droits de douane, et de façon préférentielle, certains produits agricoles vers l'Europe. Par contre, les accords ALE et APE - accords bilatéraux - ont pour but de contourner le blocage des accords globaux de libre-échange de Doha. Ils impliquent une baisse quasi-totale des barrières douanières des pays pauvres signataires sans la contrepartie essentielle qui est l'arrêt des subventions agricoles au Nord. Or, les dernières protections, qui avaient, en partie, résisté à la libéralisation par les PAS, concernent essentiellement l'agriculture. L'Europe met tout le poids de sa puissance économique pour faire céder chaque pays, un par un.

Certes, les problèmes de rareté alimentaire sont aussi liés aux agrocarburants subventionnés, aux dérèglements climatiques et à l'érosion des terres: déforestation, labours, engrais et pesticides. La disparition volontaire des stocks, la suralimentation carnée des riches, l'épuisement des ressources halieutiques - par les bateaux-usines des pays européens en particulier - accentuent cette rareté. La montée du prix du pétrole aggrave la pénurie par les surcoûts annexes qu'elle entraîne. Après la crise des «subprime» et la tension sur la demande alimentaire, la spéculation, sans foi ni loi, amplifie la catastrophe.

**Retour sur la crise de la dette et les plans d'ajustement structurel**

Mais c'est la crise de la dette du début des années 1980, provoquée par la hausse du «prime rate» US, multipliant par 3, voire 4, les remboursements des prêts variables et indexés des PED qui a provoqué les faillites en chaîne des économies du Sud. Le FMI est intervenu comme prêteur conditionnel en dernier recours, pour sauver les banques du Nord mais pas les pays endettés. Résultat, depuis 30 ans, les populations se sont appauvries, contrairement aux idées des Hayek et Friedman sur les bienfaits du capitalisme libéralisé et de la croissance. Si la pauvreté de la majorité des populations africaines est avérée, en Inde par exemple, les 80 millions d'indiens, qui composent la classe moyenne, font écran

aux 850 millions qui survivent avec moins de 0,30 € par jour [1].

Ce sont bien les conditionnalités libérales (Consensus de Washington) imposées depuis plus de 25 ans par la Banque Mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), le Club de Paris (privatisations, monocultures d'exportation, ouverture des frontières) ainsi que la corruption par les prêts, qui sont les causes structurelles de l'appauvrissement et de la perte de la souveraineté alimentaire dans les PED. Les voix des pays européens sont prépondérantes, alliées à celles des États-Unis, du Japon ou du Canada, elles sont majoritaires au sein de ce trio qui impose encore aujourd'hui le remboursement de la dette et les PAS.



Photo : Nicolas Sersiron

**Les révoltes urbaines de la faim font bouger les choses**

80% du milliard d'humains, souffrant de la faim, survivent ou meurent dans les campagnes, en silence et sans révolte : génocide involontaire ? Ce sont les révoltes urbaines de la faim qui font bouger les choses. Croire, comme certains, que nous ne pouvons rien faire, c'est accepter que la pauvreté se généralise quand la sur-richesse de quelques-uns se globalise.

Que la première cause de mort chez les occidentaux soient les maladies cardiovasculaires dues à une suralimentation, semble - dans le discours dominant relayé par les médias - n'avoir aucun rapport avec la sous-alimentation chronique au Sud. Les pauvres habitent-ils sur une autre planète ? Ces maladies de pays riches rapportent des sommes colossales à beaucoup d'industries du Nord : santé, agrobusiness, distribution qui, elles-mêmes par leurs dépenses publicitaires, influencent télé et presse qui omettent cette réalité. Nous sommes pourtant tous à bord du même vaisseau : la Terre.

Et d'ailleurs, quand il s'agit de prélever les matières premières à bon compte (contrats léonins) dans les PED, silence et discrétion. La Mafiafricaine travaille pendant que la Chinafricaine attaque. Les transnationales européennes corrompent,

et exploitent les richesses naturelles du Sud, mais ce ne sont pas les seules (lire par exemple «Noir Canada» [2]). La Banque européenne d'investissement (BEI) les aide avec de l'argent public. Elle prête 2 fois plus que la Banque mondiale. Les deux participent puissamment aux financements des compagnies privées pilleuses. Pendant ce temps nos gouvernements font de «l'Aide publique», qui relève plus de la communication que de la réalité. La globalisation est un libre échange à sens unique. Si la liberté est totale pour les mouvements de capitaux, ils peuvent s'investir chez les pauvres, ces derniers, par contre, ne peuvent pas s'investir librement chez les riches : la localisation est imposée pour les «crève-la-faim».

Les transferts nets financiers des PED entre les années 2000 et 2004 vers les caisses des pays industrialisées ont été de 291 milliards de dollars, au titre des remboursements. Quand le Sud s'appauvrisait, le Nord s'enrichissait de l'équivalent de 5 plans Marshall entre 1985 et 2004 (chiffres Banque mondiale). Ces sommes représentent les remboursements résultants de la spirale infernale de la dette diminués des sommes reçues en prêts.

## Pourquoi parle-t-on de spirale ?

Pendant ces 20 ans, la dette totale des PED a constamment augmenté, passant de 672 à 1.459 milliards de dollars, alors que les remboursements étaient très supérieurs aux emprunts. Ces derniers servaient en majorité à rembourser les dettes précédentes. Si l'on rajoute les quelques 200 milliards de dollars correspondant aux bénéfiques que les transnationales rapatrient au Nord chaque année, on comprend mieux le sous-développement de plus de 3 milliards d'humains et la sous-alimentation d'1 milliard d'entre eux [3].

Certains pays, en Amérique du Sud et en Afrique, ont entamé, avec l'aide de la société civile, des audits de leurs dettes afin de déterminer leurs légitimités. Une Banque du Sud, regroupant la majeure

partie des pays du sud de l'Amérique, s'apprête à financer des projets en faveur du développement des populations. A l'inverse des prêts de la Banque mondiale qui ont favorisé exclusivement les exportations de matières brutes et n'ont jamais servi à des projets d'industrialisation.



Photo : Nicolas Sersiron

Les alternatives sont : l'arrêt des subventions PAC et des aides aux agrocarburants, l'annulation de la dette et des PAS pour que les pays puissent protéger l'agriculture paysanne du «dumping» et retrouver une véritable souveraineté alimentaire. On lit, on entend un peu partout que le protectionnisme n'est pas une solution à la crise alimentaire. Soit. Cela veut-il dire qu'en maintenant la concurrence faussée résultant du dumping agricole, en libéralisant encore plus, la faim diminuera ?

## La Banque mondiale nous sert toujours le même menu


Pour le Sud ce sera plus d'ouverture, plus de privatisation, plus d'exportation de matières premières. Vu les circonstances, elle rajoutera une pincée d'agriculture vivrière avec 10 milliards de dollars : divisé par 3 milliards de pauvres (3\$ par personne) le compte n'y est pas du tout. La FAO à Rome, lance un appel déchirant, la communication se fait mondiale, les bonnes promesses pleuvent. Mais dans les champs, plus d'engrais, plus de pesticides et plus d'OGM. Surtout ne rien

changer au système ultra-libéral de «*lutte contre la pauvreté*». Si la faillite s'approche c'est que les mesures n'ont pas été appliquées avec assez de vigueur. Les révoltes de la faim sont pourtant la preuve de l'échec de ces politiques capitalistes décomplexées et bientôt trentenaires.

Enfin, les PED, qui subissent durement les dérèglements climatiques, ont produit moins de 20% des 350Gt (giga tonne) de CO2 accumulé dans l'atmosphère depuis 1850, alors qu'ils représentent 80% des terriens.

Au prix de la tonne de CO2, le paiement de cette dette écologique leur permettrait de créer une agriculture biologique respectueuse de l'environnement et autosuffisante, d'avoir l'eau potable, la scolarisation et les soins pour tous... un rêve ? Par cette inversion salutaire, les pays riches deviendraient débiteurs des PED. Un juste retour des choses pour ce tiers-monde qui a déjà versé 10\$ pour 1\$ emprunté en 1980 et qui en doit encore 5 aujourd'hui.

En se donnant une chance de redevenir plus humaine et plus respirable, ce qu'elle était avant la conquête du monde par les européens, il y a 5 siècles, notre planète pourrait éviter les guerres fatales que la paupérisation de milliards d'humains au Sud et maintenant au Nord, nous promet.

 Nicolas Sersiron

[1] Voir Éric Toussaint «*L'envers des miracles chinois et indiens*» <http://www.cadtm.org/spip.php?article3036>, Stéphanie Jacquemont et Olivier Bonfond «*Des chiffres et des hommes Ou de l'usage trompeur des statistiques, en Inde et ailleurs*». <http://www.cadtm.org/spip.php?article3326>.

[2] Alain Deneault, Delphine Abadie et William Sacher, *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Les Éditions Écosociété, Montréal, 2008.

[3] Les termes Nord et Sud sont des conventions, il existe de très riches actionnaires au Sud et de plus en plus de pauvres au Nord.

## Des chiffres et des dettes

Une trentaine d'ONGs internationales demandent «*l'annulation immédiate*» de la dette d'Haïti à travers une lettre ouverte aux ministres des finances du G8.

Suite à la crise alimentaire, «*le pays peut difficilement faire face au paiement du service de la dette, qui s'élevait à 58.2 millions de dollars US rien que pour l'année 2008*». En 2009, Haïti devra encore payer 50,9 millions de dollars US au service de la dette pour ses créanciers. Si le pays n'atteint pas, d'ici là, le point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettées (PPTTE), cette somme s'élèvera à 59.6 millions de dollars US.

De plus, la plus grande part de la dette d'Haïti a été contractée durant la période de la dictature des Duvalier; les citoyennes et citoyens d'Haïti n'en ont, pratiquement, pas bénéficié.

En 2006 Haïti devait restituer un total de 1.3 milliard de dollars US aux créanciers étrangers. Une partie de cette somme, 1 milliard, est censée être restituée aux organismes de crédit multilatéraux comme la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

En outre, Haïti doit des sommes importantes aux créanciers bilatéraux. En 2006, Haïti devait à l'Italie environ 70 millions, à la France 65 millions, aux Etats Unis 15 millions et au Canada 2 millions de dollars US. Ces sommes ne représentent pas grand chose pour les pays riches du monde mais elles peuvent se traduire en investissements importants pour le développement de l'agriculture, de la santé et de l'éducation en Haïti.

## Agriculture, quelle voie sera suivie ?

Le sommet sur les enjeux du changement climatique, les biocarburants et de la sécurité alimentaire, organisé par la FAO -l'Agence des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation- du 3 au 5 juin à Rome, a pris une importance particulière en raison de la crise alimentaire engendrée par l'explosion des prix agricoles.

Deux options semblent se présenter : la continuité ou les alternatives.

### - La continuité

#### Des politiques économiques libérales

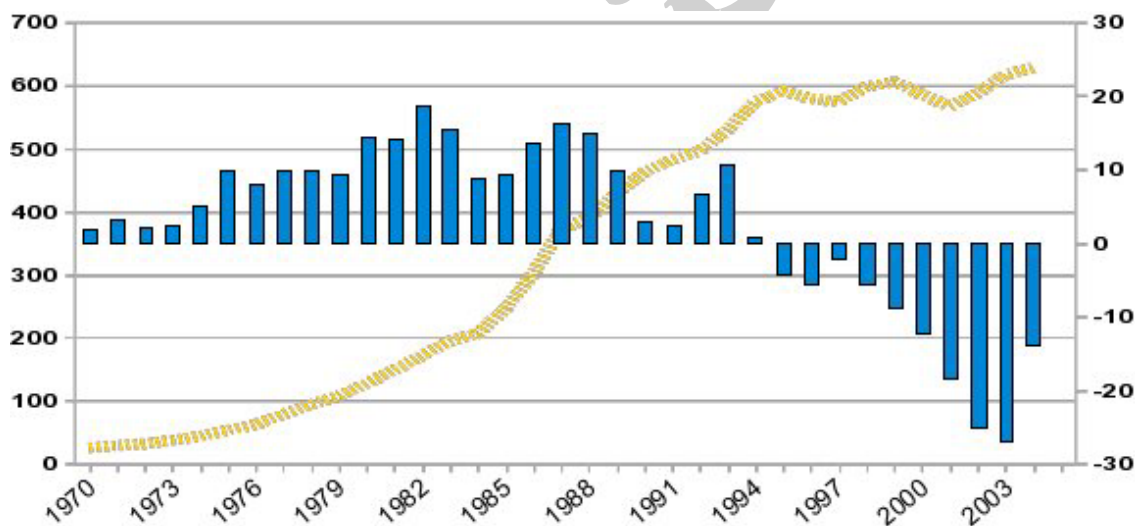
La Banque mondiale propose en effet de nouveaux prêts pour répondre à l'urgence, mais également sur le long terme pour mettre en

place de nouvelles révolutions vertes. En effet, une révolution technologique est présentée comme la solution à l'accroissement de la productivité. La réalité est pourtant tout autre. Les questions qu'il convient de se poser portent sur les politiques économiques responsables de l'appauvrissement des campagnes et de la stagnation, ou même la baisse, de la productivité de la majorité des 1,3 milliards d'agriculteurs de la planète.

«[...] les politiques agricoles des pays en développement ont été libéralisées et leurs structures d'appui au monde rural (vulgarisation, fourniture d'intrants, stockage et commercialisation, crédit, stabilisation des prix) ont été progressivement éliminées et ont laissé leurs petits agriculteurs sans défense face aux forces du marché international. Est-ce la FAO qui a fait pression sur les pays en développement pour l'adoption de telles politiques ? [...] »[1]

Les appels à un retour des investissements publics -notamment vers les plus petits agriculteurs- de la Banque mondiale et du FMI ne doivent pas cacher les idées de ces institutions financières internationales en matière agricole... La «doctrine du choc» des néolibéraux considère les situations de crises -économiques, politiques ou même les catastrophes naturelles et les guerres...- comme autant d'opportunités à la mise en place de leur idéologie. Le FMI et la Banque mondiale ont une longue histoire en la matière. Des prêts destinés aux pays en situation de crise économique des années 80 aux annulations de dettes pour des Pays Pauvres Très Endettés (Initiative PPTE), le triptyque néolibéral (privatisations, dérégulation et suppression des services sociaux) a été imposé à l'ensemble des pays en voie de développement. Les paysans pauvres et leurs familles ont ainsi été privés du droit à la santé et à l'éducation.

#### Evolution des transferts nets sur la dette (histogramme) et de la dette publique totale (courbe) pour les Pays à Faible Revenu et à Déficit Vivrier (en milliard de dollars [2])



La FAO établit une liste de 82 Pays à Faible Revenu et à Déficit Vivrier (PFRDV). La facture des importations alimentaires pour ces pays structurellement déficitaires en matière première agricole va se multiplier (de +40 à 56% selon les dernières estimations de la FAO)

Le transfert net sur la dette est la différence entre les nouveaux emprunts et les remboursements. Ainsi, entre 1995 et 2004, 123 milliards de dollars ont été transférés alors que la dette totale publique a augmenté de 37 milliards.

La pensée économique dominante appelle à une plus grande libéralisation pour répondre aux questions posées par la crise alimentaire. Les déclarations récentes du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, illustrent très bien : «D'avantage de commerce, et non pas moins, nous sortirons de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons». La crise alimentaire a donc toutes les chances d'être une opportunité de plus pour la

Banque mondiale et le FMI d'imposer leurs contre-réformes néolibérales. Finalisation des accords de l'OMC pour imposer une libéralisation totale des échanges agricoles mondiaux ? Privatisation des ressources et des moyens de production agricole ?

#### Modèle capitaliste : spéculation, monopole et gros profits !

Le modèle agricole capitaliste a besoin d'importantes ressources financières et s'inscrit dans une logique de spéculation sur les ressources naturelles. Ce modèle nécessite de très grandes surfaces agricoles pour réduire les coûts de production liés à la mécanisation lourde. Les inégalités dans la répartition des terres lui sont nécessaires. Il les conforte lorsqu'elles sont issues de la colonisation comme en Afrique et en Amérique du Sud. A l'heure actuelle la spéculation foncière atteint des records. La spécialisation dans quelques productions permet

également des économies d'échelle dans la conduite des cultures, leur récolte ou leur commercialisation. Une course à l'exploitation la plus grande et la plus spécialisée est donc en cours. Pour assurer l'expansion de ce modèle, certaines réformes sont préconisées par les institutions financières. Imposer les lois du marché pour l'accès aux terres, aux ressources hydriques et ainsi favoriser la concentration et la spéculation.

Il est important de rappeler que les économies d'échelle en agriculture ne sont pas plus productives[3], bien au contraire... Agronomiquement, les monocultures sont moins productives que les polycultures intégrant des productions animales. Pour accroître les rendements, les monocultures nécessitent d'importants achats d'intrants extérieurs (semences, engrais, herbicides, fongicides et insecticides) vendus par quelques entreprises multinationales principalement situées dans les pays riches.



#### Augmentation des bénéfices de certaines des plus grandes entreprises mondiales d'engrais [4]

Société	Bénéfices en 2007 (millions USD)	Augmentation par rapport à 2006 (%)
Potash Corp (Canada)	1 100	72 %
Yara (Norvège)	1 116	44 %
Sinochem (Chine)	1 100	95 %
Mosaic (États-Unis)	708	141 %
ICL (Israël)	535	43 %
K + S (Allemagne)	420	2,8 %

Les profits de ces entreprises sont rapatriés et ne bénéficient pas aux pays du Sud. Ces dernières se retrouvent de plus en plus dans des positions de monopole. Elles imposent les prix qu'elles veulent, mais également les technologies. Il faut rappeler que ces entreprises concentrent une part toujours plus importante des moyens financiers et humains disponibles pour les recherches agronomiques et le dévelop-

pement des techniques agricoles. Des réformes législatives sont alors imposées pour assurer leur essor, sur la question clef des semences notamment – loi pro OGM, privatisation du vivant.

Les « gains de la libéralisation » sont donc captés par les plus gros acteurs : producteurs, multinationales et centrales d'achats des supermarchés. Ils répercutent les risques des

marchés sur leurs employés et ceux de toutes les filières d'approvisionnement. Baisse des salaires, contrats flexibles, temps partiels ou travail au noir, les femmes étant les premières affectées par cette dégradation des conditions de travail. Aucune baisse des prix pour le consommateur n'est généralement observée.

#### Augmentation des bénéfices de certains des plus grands négociants de céréales au niveau mondial [5]

Société	Bénéfices en 2007 (millions USD)	Augmentation par rapport à 2006 (%)
Cargill (États-Unis)	2 340	36 %
ADM (États-Unis)	2 200	67 %
ConAgra (États-Unis)	764	30 %
Bunge (États-Unis)	738	49 %
Noble Group (Singapour)	258	92 %

«[...] Ajoutons aussi, aujourd'hui, la spéculation financière. Les fonds de placement spéculent sur les marchés à terme et contribuent actuellement à la hausse des prix des produits de base, notamment les produits agricoles. Est-ce la FAO qui contrôle ces fonds de placement ? » [6]

#### - Les alternatives

La société civile propose de réels changements en terme de politiques agricoles et alimentaires

(Un ensemble de propositions sont disponibles sur [http://viacampesina.org/main\\_fr/images/stories/pdf/22-05-2008\\_oscrisealimentaire-fr.pdf](http://viacampesina.org/main_fr/images/stories/pdf/22-05-2008_oscrisealimentaire-fr.pdf))

**«La souveraineté alimentaire désigne le DROIT des populations, de leurs pays ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis à vis des pays tiers.»**

Depuis les années 80, la souveraineté des peuples a été bafouée par les institutions financières internationales, les pays créanciers regroupés au sein du Club de Paris ou des puissances financières privées regroupées au sein du Club de Londres au nom de la dette. Les peuples et les gouvernements des pays pauvres ont de nombreux arguments pour en suspendre le paiement. Il leur est possible de réaliser des audits pour abolir l'ensemble des créances illégitimes. Des initiatives voient le jour en Amérique du Sud et en Afrique. Au-delà du besoin de

souveraineté des pays et de l'illégitimité de cette dette, son abolition est une opportunité pour libérer les ressources nécessaires pour répondre aux urgences alimentaires immédiates. Et sur le long terme, il est nécessaire de sortir plusieurs centaines de millions d'agriculteurs du sous-développement agricole et de la misère pour assurer le futur alimentaire de l'humanité

**La souveraineté alimentaire se propose, en outre, d'assurer la participation des populations aux choix des politiques agricoles et d'assurer le droit des paysan(ne)s à produire.** Une politique de développement agricole doit donc avoir le droit d'utiliser les outils qui ont fait leurs preuves.

#### Des prix rémunérateurs et stables, base du développement agricole

Assurer des revenus aux agriculteurs permet à ces derniers de réaliser des investissements dans leurs outils de travail. Pour déterminer des prix rémunérateurs, il faut prendre en compte les coûts de production. Pour assurer la viabilité des investissements, une prévisibilité à moyen terme est nécessaire. Les prix doivent donc être stables.

De nombreux outils de contrôle des prix existent. Il est possible de protéger un marché face aux prix extérieurs (droits de douane), de maîtriser l'offre (quotas de production, stocks/restitutions) ou encore d'intervenir sur la demande (subvention à la consommation ou à la

transformation). Ce sont des mécanismes de soutien des revenus agricoles par les prix.

Des politiques de soutien direct des revenus agricoles peuvent également être mises en place par des subventions aux agriculteurs. Ce levier peut se révéler utile pour atténuer les inégalités de revenus à l'intérieur d'un marché local. En effet, les coûts de production en agriculture sont très variables d'un agriculteur à l'autre, en fonction des contraintes pédo-climatiques, accès aux marchés, aux services... Il convient de rappeler qu'en Europe les subventions de la PAC augmentent les inégalités entre agriculteurs et sont des aides déguisées à l'exportation.

A l'inverse, la libéralisation des marchés met en concurrence tout type d'agriculteurs, de l'exploitation agro-industrielle latifundiaire du Brésil ou d'Australie aux petits paysans, en passant par les agriculteurs subventionnés d'Europe ou d'Amérique du Nord. Les écarts de productivité par travailleur sont de 1 à 1000, alors que les écarts de coûts de production vont eux de 1 à 10. Ainsi, pour des centaines de millions d'agriculteurs ayant accès à moins d'un hectare, cultivé à l'aide d'outillages strictement manuels, le coût de revient d'une tonne de céréale est souvent de l'ordre de 300 à 400 euros (considérant une rémunération minimum de 1 euro par jour). Dans ces conditions, ces producteurs sont tout juste capables de renouveler leur outillage en période de prix élevés. Par contre, en période de prix bas, ces agriculteurs devront si

possible s'endetter à des taux usuriers -20, 30, 40%, ou vendre leur matériel ou leur cheptel - décapitalisation-, ou se séparer de leur terre et venir augmenter la population des bidonvilles - 50 millions par an- s'ils ne veulent pas mourir de faim.




Près d'un milliard d'agriculteurs ne peuvent donc pas investir dans des méthodes de productions adaptées à leurs besoins pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. Au contraire, au rythme des fluctuations des prix, ils sont dépossédés de leurs outils de travail au profit d'une

agriculture capitaliste qui monopolise les ressources naturelles, financières et humaines. Bien entendu, les coûts environnementaux et sociaux des modes de production capitaliste (destructrice d'emploi, chimique et énergivore) ne sont pas inclus dans les coûts de production. La situation actuelle accentue le déséquilibre entre ces deux types d'agriculture. Or il convient de rappeler que les méthodes de production adaptées à la petite agriculture se basent sur la valorisation des ressources disponibles localement (biens et services) et des savoirs locaux. Elles sont alors moteur de l'économie locale et donc de bons leviers pour lutter contre la pauvreté rurale. Des appuis techniques doivent animer ce développement agricole des petits agriculteurs, qui passe par l'accès aux connaissances et à l'éducation.

Il est clair que la Banque mondiale, le FMI ou les accords qui se négocient à l'OMC, soutiennent la loi du marché. Au mépris de la sécurité alimentaire, des conséquences sociales et environnementales, le modèle agricole capitaliste et productiviste s'impose. Le temps est venu d'exiger la mise en place de la souveraineté ali-

mentaire. Et pour remettre en cause la mondialisation financière, commençons à abolir les dettes illégitimes.

 Olivier Chantry

[1] M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, répond aux récentes critiques du Président de la République du Sénégal. 15 mai 2008 <http://www.fao.org/news-room/fr/news/2008/1000840/index.html>

[2] Banque mondiale, GDF 2007

[3] Voir par exemple : <http://www.farmingsolutions.org>, <http://www.grain.org/gd/>, et <http://www.sciencedaily.com/releases/2007/02/070218135635.htm>

[4] Crise alimentaire : le commerce de la faim, GRAIN, Avril 2008

[5] Idem note précédente

[6] Idem, note 1

Bibliographie:  
Recherche internationale. Les agricultures africaines (oct.-nov.-déc.2007)  
The shock doctrine. The Rise of Disaster Capitalism, Naomi Klein, (sept 2007)

## Lecture

### Ceuta et Mellila. Mais pourquoi partent-ils ?

Qui de nous se souvient encore des centaines de jeunes africains qui ont tenté, du 29 septembre au 6 octobre 2005, de franchir les barrières de Ceuta et Mellila, sous les coups des policiers espagnole et marocaine ?

Des centaines de milliers de candidats à l'émigration économique ont erré dans le désert et beaucoup sont morts en route ou en mer. Aminata Traoré a réagi en créant au Mali l'association «Retour, Travail, Dignité» avec les retournés comme se nomment ceux qui ont été refoulés vers leurs pays d'origine. Après tant de souffrances et d'humiliations, ils «veulent relever le défi de la reconstruction personnelle et celle d'un Mali nouveau fraternel et solidaire».

L'association a organisé du 29 septembre au 6 octobre 2006 une commémoration appelée FORAM - Forum pour un autre Mali- dont est sorti ce livre pour répondre à la question que se posent de nombreux occidentaux, et qui sert de sous-titre «Mais pourquoi partent-ils ?»

La première partie est le Cahier du retour au pays d'origine.

Récits de ceux qui ont survécu, ces écrits sont plus personnels et intimes que les témoignages des reportages diffusés sur les TV. Ils nous bousculent !

*«Des revenus, pas des revenants, des malvenus pas des malveillants»*

«Le vol du retour a duré trois heures de temps. Pour certains l'allé simple vers cet enfer avait pris des années».

Le livre se poursuit sur le FORAM - Constats et résultats des journées commémoratives.

Rencontre entre la société malienne et africaine avec 350 «retournés» expulsés du Maroc. Le but était «une mise à plat de la problématique de l'émigration légale ou illégale dans la mondialisation» centrée sur l'Afrique, avec examen des différents aspects et mécanismes, -les programmes d'ajustement structurels - le fardeau de la dette - les prix des matières premières etc... et en conclusion : plus que les autres puissances coloniales «la France continue à choisir et à parler au nom des Africains sans pour autant leur rendre des comptes». Point de vue africain indispensable et hom-

mage à ces jeunes, humiliés d'avoir échoué dans leur projet, d'avoir englouti l'argent des familles et des villages, meurtris des souffrances endurées et du souvenir des compagnons morts sans sépulture quelque part dans l'immensité du sable ou de la mer. Mais qui ne se résignent pas. Comme l'écrit Aminata Traoré dans la préface, c'est «une piqûre de rappe!» nécessaire.

 Gérard Masure CADTM Brest



CEUTA ET MELLILA  
Mais pourquoi partent-ils ?

Editions  
Les Persides  
14 bis rue de la Libération  
35190 Bécherel

## Avant les vacances, j'adhère au CADTM

NOM (en capitales) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

> Adhésion au CADTM France et abonnement aux publications :

48 euros  27 euros (petits revenus)

> Adhésion seule :  10 euros  5 euros (petits revenus)

> Abonnement seul :  38 euros  22 euros (petits revenus)

Adresser avec votre règlement à : CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau

### Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France

Tel : 00 33 (0)2-38-59-98-28

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Claude Quémard

Mise en page : Yvette Krolikowski

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : à parution